Rôle de l'Union dans le monde: débat annuel 1997, financement de la PESC et le budget

1996/2251(INI) - 28/04/1998

Le rapport du président Tom SPENCER (PPE, RU), adopté par la commission s'efforce d'examiner le rôle de l'Union dans le monde au lieu de se limiter aux seules questions relevant de la PESC. Ce rapport fait un bilan en demi-teinte de l'action de l'UE. Si des critiques sont émises, il souligne cependant que l'application intégrale du traité d'Amsterdam offre des possibilités nouvelles, pour autant que s'opère un changement des mentalités au-delà même des changements institutionnels. L'absence de visibilité pour l'opinion publique des progrès vers une politique étrangère commune, les carences en matière de collaboration inter institutionnelle, en particulier l'absence d'information et de consultation du PE, le hiatus entre politique étrangère et commerce, les progrès lents en ce qui concerne la coordination des politiques de défense ou l'intégration de l'UEO à l'UE, sont quelques unes des critiques majeures formulées par le rapport de M. SPENCER. Il souligne également que les droits de l'Homme devraient être un aspect important de la PESC et que des dispositions sur les droits de l'homme et la démocratisation devraient figurer dans tous les accords de l'UE avec les pays tiers. Enfin, il considère que les actions menées dans le cadre de la PESC ont été très ciblées et n'ont pas permis de définir des politiques globales dans des domaines comme la pauvreté ou l'environnement. La mise en oeuvre du traité d'Amsterdam, avec la création d'une unité de planification et d'alerte et d'une fonction de haut représentant ou l'extension du vote à la majorité au Conseil pour certaines décisions de politique étrangère, devrait permettre de répondre à certaines de ces critiques. Le rapport prône également pour le développement d'une "diplomatie parlementaire". Les missions parlementaires en Algérie ou en Albanie ont montré la contribution que pouvait apporter le PE à une politique étrangère de l'UE plus efficace. Dans le même ordre d'idée, le PE devrait utiliser au maximum la panoplie d'instruments qu'il a à sa disposition (recommandations, auditions publiques, Prix Sakharov, etc...